

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Relation professionnelle et participation</i>						2025-2026
Code T.TS.SO359.F7.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres						
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres				
2 <i>Organisation</i>							
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français						
Volées : PT 2025, EE 2025, TP 2025							
Semaines 8 à 17 Mardi							
3 <i>Prérequis</i>							
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre							
Autres prérequis							
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>							
Compétences 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés. 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international. 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.							
Objectifs							
Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d': - Analyser les échanges entre des individus et identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication. - Élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module. - Décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel. - Appliquer les techniques d'entretien. - Comprendre les enjeux liés aux concepts de la participation dans le travail social (définition, conditions et enjeux). - Identifier les paradoxes entre l'idéal de la participation et sa mise en place concrète dans le travail social. - Appréhender les postures professionnelles induites par la participation.							

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre. Ateliers en sous-groupe.
- Communiquer : connaître les principes généraux de la communication, les techniques d'entretien, la mobilisation de la technique de la reformulation. Plénière et ateliers en sous-groupe.
- Participer : comprendre les enjeux, les paradoxes et les postures liés à la participation. Plénière et ateliers en sous-groupe.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : Théâtre Forum, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module est organisée sur deux axes :

Premier axe :

- **La participation aux cours du module est obligatoire.** Une présence minimale de 80 % est requise pour pouvoir se présenter aux examens, ce qui correspond à un maximum de deux demi-journées d'absence autorisées.
- *Toute absence dépassant les deux demi-journées autorisées (soit 20 % du volume total) entraînera une pénalité de 10 points sur l'évaluation, sauf en cas de force majeure dûment justifiée. Les justificatifs doivent impérativement couvrir les jours d'absence concernés et être transmis à la responsable du module dans un délai de trois jours suivant l'absence.*

Deuxième axe :

- Le travail d'analyse d'un entretien filmé portant sur une thématique spécifique doit être remis au/à la responsable d'atelier au plus tard **le mardi 12 mai 2026 à 17h00** (semaine 20).
- Deux travaux (TE) sont exigés et seront présentés selon les directives du/de la responsable de groupe :
 - 1) TE1 : 1ère partie : travail écrit collectif / 2ème partie : présentation orale de groupe
 - 2) TE2 : travail d'intergroupe sous la forme d'une présentation orale de groupe

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou plusieurs nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors de la deuxième session prévue au cours de la même année académique. Le travail d'analyse d'un entretien filmé devra être remis au plus tard **le mardi 25 août 2026 à 17h00** (semaine 35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes :

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts et contenus tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances.

Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

Bibliographie

Voir supports de cours sur Moodle

Titre des recherches

Guerry, S., & Reynaud, C. (2020). *Quand des personnes au bénéfice de l'aide sociale participent à la formation des étudiants*. Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR). https://hets-fr.ch/media/bcjl4ce/hets-fr_zeso_02-20_f.pdf

Nom de la ou du responsable de module *

GIRARDET Khedidja

Descriptif validé le *

6 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle